

## Syndicat Local FO Justice CP SAINT-ÉTIENNE

## UNE SEMAINE PLUS QUE MOUVEMENTÉE

Le 14 août 2024 à 17h10, 52 détenus du bâtiment B ont décidé de bloquer la remontée de la cour de promenade.

Leur revendication ? Aucune ! Ils n'ont pas voulu dialoguer. Ils ont mis le feu à un abri/banc.

Les ERIS de Lyon et les ELSP de Saint Etienne sont venus les sortir de la cour de promenade afin qu'ils réintègrent leur cellule.

Entre jeudi 9 août, où le bâtiment A avait également décidé de bloquer la promenade et était remonté suite à des négociations, et le 13 août 2024 les personnes détenues du B ont tapé un détenu de façon virulente et l'ont mis nu, celui-ci a été extrait aux urgences. Cela n'en finit plus !

Les sanctions ? 1 montée QD et 1 transfert demandé.

FO justice Saint Etienne exige le transfert disciplinaire de plusieurs personnes détenues le plus rapidement possible.

FO justice Saint Etienne demande une sanction exemplaire en commission de discipline.

FO justice Saint Etienne félicite l'ensemble des agents pour leur professionnalisme.

FO Justice Saint-Étienne Le 15 août 2024

